

La Commission européenne a adopté le 2 juin une communication visant à fixer les Objectifs de développement durable (ODD) destinés à relayer ceux pour le Millénaire pour le développement (OMD) en 2015.

Adoptés en 2000, les huit OMD fixés par l'ONU visent d'ici 2015 la réduction de moitié de la pauvreté dans le monde, la diminution de la mortalité infantile et maternelle, le recul de la faim et des maladies (VIH/sida, le paludisme...), la baisse de moitié de la population qui n'a pas accès à l'eau potable et le développement de l'assainissement, la protection de l'environnement ou encore la création d'un partenariat mondial pour le développement. "Des progrès remarquables ont été accomplis dans la réalisation de ces objectifs, mais alors que l'échéance de 2015 se rapproche, des problèmes importants subsistent dans de nombreux pays", souligne Bruxelles.

Les ODD figurent parmi les engagements pris par les Etats membres de l'ONU lors de la Conférence internationale de Rio+20 fin juin 2012 qui avaient arrêté une "feuille de route" pour fixer des objectifs post-2015. "Les ODD seront la pièce maîtresse d'un cadre qui vise à résoudre les problèmes en suspens en s'attaquant conjointement au problème de la pauvreté et du développement durable", estime la Commission européenne.

La proposition de la Commission en appelle à "s'attaquer à des problèmes d'intérêt mondial" tels que la pauvreté, les inégalités, la santé, la sécurité alimentaire, l'enseignement, l'égalité entre les hommes et les femmes, l'eau et l'assainissement, l'énergie durable, le travail "décent", la croissance "inclusive et durable", la consommation et la production "durables", la biodiversité, la dégradation des sols (désertification et sécheresse) et les mers et océans. Le cadre pour l'après-2015 devrait également garantir une approche fondée sur les droits et traiter les questions de justice et "œuvrer pour des sociétés pacifiques et exemptes de violence".

En matière d'environnement, les objectifs doivent notamment renforcer l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement, améliorer la gestion intégrée des ressources en eau et réduire les pollutions pour "gérer les défis du changement climatique et de la rareté de l'eau", indique la communication. Ils visent aussi à favoriser les systèmes d'énergie durable "à faible émission de carbone" : amélioration de l'efficacité énergétique, augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique... Il s'agit également d'améliorer l'accès à un transport "sûr et durable, y compris les transports publics abordables" mais aussi de lutter contre la pollution de l'air urbaine, préconise Bruxelles. La communication prône également une meilleure gestion des déchets et du recyclage, une pêche durable, la protection et la

restauration des écosystèmes.

"Nous devons trouver des solutions qui maintiennent un juste équilibre entre des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Et, outre les gouvernements, nous devons également réunir la société civile, le secteur privé et les citoyens afin de mettre en place un cadre global qui permette d'assurer une vie décente pour tous", a déclaré Andris Piebalgs, commissaire européen chargé du développement.